
Présidence : Norvège

214ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 11 mars 1999

Ouverture : 10 h 15

Suspension : 12 h 50

2. Présidence : M. K. Eide

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : MISSION DE VERIFICATION DE L'OSCE AU
KOSOVO

Chef de la Mission de vérification de l'OSCE au Kosovo, Allemagne - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/87/99), Suisse, Fédération de Russie, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/91/99), Ukraine, Canada, Albanie, Secrétaire général, Président

Point 2 de l'ordre du jour : GROUPE D'ASSISTANCE DE L'OSCE EN
TCHETCHENIE

Chef du Groupe d'assistance de l'OSCE en Tchétchénie (PC.FR/7/99 Restr.), Président, Allemagne - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/88/99), Canada, Suisse, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/92/99), Fédération de Russie, Moldova, Président

Point 3 de l'ordre du jour : DECISION SUR L'ORDRE DU JOUR, LE CALENDRIER ET LES AUTRES MODALITES D'ORGANISATION DU SEMINAIRE 1999 SUR LA DIMENSION HUMAINE INTITULE "DROITS DE L'HOMME : LE ROLE DES MISSIONS SUR LE TERRAIN" (VARSOVIE, 27-30 AVRIL 1999)

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 288 (PC.DEC/288) sur l'ordre du jour, le calendrier et les autres modalités d'organisation du Séminaire 1999 sur la dimension humaine intitulé "Droits de l'homme : le rôle des missions sur le terrain" (Varsovie, 27-30 avril 1999) ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 4 de l'ordre du jour : POURSUITE DE L'EXAMEN PAR L'OSCE DE LA QUESTION DE LA YOUGOSLAVIE (SERBIE ET MONTENEGRO)

Traité au titre des points de l'ordre du jour précédents

Point 5 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Adhésion de l'OSCE à la Convention de Vienne sur le droit des traités entre Etats et organisations internationales ou entre organisations internationales* : Fédération de Russie (PC.DEL/90/99)
- b) *Questions relatives à la liberté des médias au niveau national* : Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias (FOM.GAL/7/99), Turquie (PC.DEL/94/99), Allemagne - Union européenne (également au nom de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/89/99), Etats-Unis d'Amérique, Canada, Belgique, Arménie
- c) *Situation politique au Bélarus* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/93/99), Président, Bélarus (PC.DEL/95/99)

Point 6 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT EN EXERCICE

- a) *Arbitrage au sujet de Brčko* : Président (CIO.INF/13/99)
- b) *Consultations avec la Fédération de Russie* : Président

Point 7 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

- a) *Relations OSCE/BERD* : Secrétaire général
- b) *Activités de l'OSCE concernant les affaires publiques* : Secrétaire général
(PC.GAL/27/99)

Point 8 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Sixième réunion ordinaire des Ministres des affaires étrangères du Forum sur la Méditerranée* : Malte (SEC.DEL/69/99)
- b) *Réunion informelle à composition non limitée sur l'Asie centrale* : Président

4. Prochaine séance :

Jeudi 18 mars 1999 à 10 heures, Neuer Saal